



Albert d'Haenens **Un passé pour 10 millions de Belges**
Bibliocassette 1 **Vies quotidiennes**

Albert d'Haenens **Een verleden voor 10 miljoen Belgen**
Bibliocassette 1 **Dagelijks leven**

Le travail des enfants au 19^e siècle

Kinderarbeid in de 19^e eeuw

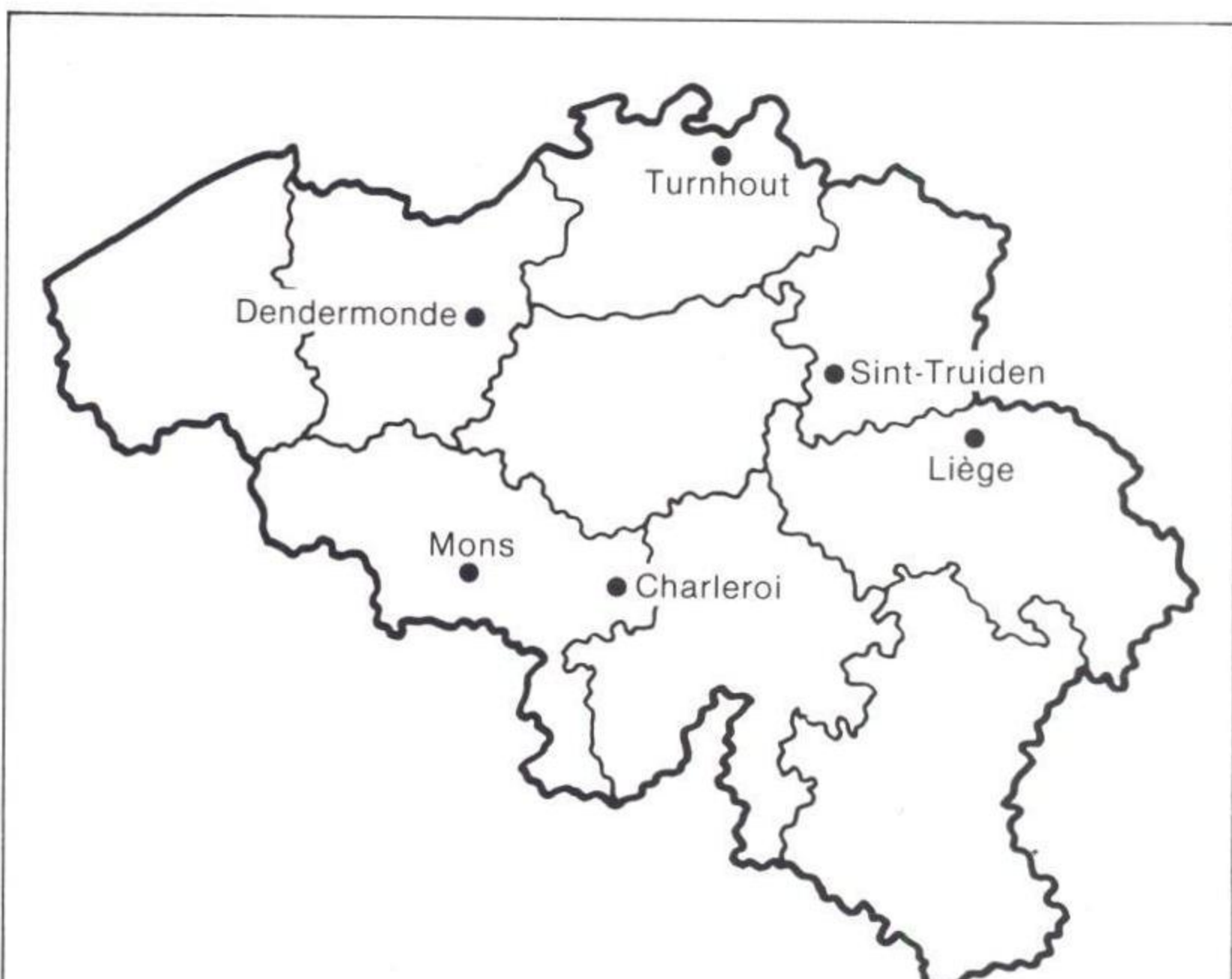
51

La visite à la manufacture de tabac,
peinte par Léonard Defrance (1735-1805) et conservée
au Musée d'Art wallon à Liège.

Het bezoek aan de tabaksfabriek,
geschilderd door Léonard Defrance (1735-1805),
bewaard in het Musée d'Art wallon te Liège.

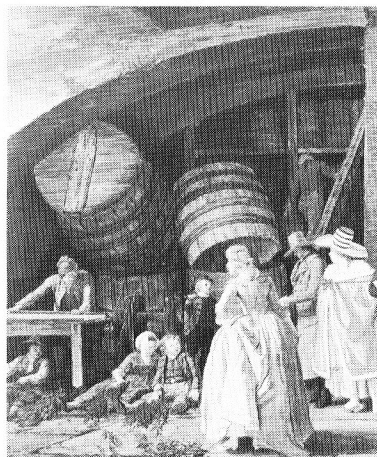
© Musée de l'Art wallon et de l'Evolution culturelle de la Wallonie

© Musée de l'Art wallon et de l'Evolution culturelle de la Wallonie



Le travail des enfants au 19^e siècle

51



Léonard De France a peint plusieurs petits tableaux sur bois représentant des industries du Pays Mosan: houillères, usines métallurgiques, manufactures.

Il les réalisa à la demande d'entrepreneurs, désireux de donner une image de marque de leur activité novatrice en matière de production. Ceci explique la fréquence du thème de la visite de l'usine.

Ici il a mis en scène trois groupes de personnages: les propriétaires; les visiteurs avec des femmes en grandes toilettes; les ouvriers.

Les enfants dans l'industrie

Au 19^e siècle, on emploie des enfants dans tous les secteurs de l'industrie: houillères, fonderies, manufactures.

Ils commencent à travailler dès l'âge de 9 ans et prestent des journées aussi longues que celles des adultes (12 h en moyenne). Ils ne sont pas exemptés du travail de nuit. En contrepartie, ils perçoivent un salaire minime.

En 1846, un ouvrier sur quatre est un enfant. La majorité de ces enfants sont employés dans l'industrie textile: 32,6% contre 16,6% dans l'industrie minière et 15,5% dans les autres secteurs. Ainsi, dans une filature, le tiers du personnel a moins de 16 ans.

En général, les enfants commencent à travailler vers l'âge de 9 ans.

Cependant, dans certaines entreprises, on emploie des enfants encore plus jeunes. C'est le cas, par exemple, des écoles de dentellières qui en réalité sont plus des manufactures que de véritables établissements d'enseignement. Aux Ateliers des Sœurs Noires, à St-Truiden, les fillettes qui entrent en apprentissage ont à peine 5 ans. Au cours de la journée, elles travaillent sept heures, pliées sur le carreau. Cette position nuit considérablement à leur croissance. A l'âge adulte, elles souffrent de déformations et sont sujettes à un vieillissement précoce. La situation n'est guère plus brillante dans les ateliers de tissage de la région de Turnhout. Les enfants, des filles pour la plupart, y entrent dès l'âge de 6 ans. Elles travaillent depuis 7 h du matin jusqu'à 12 h, et de 13 h à 20 h, soit quatorze heures par jour, toujours assises, courbées sur le métier, dans des locaux humides où règne une atmosphère malsaine. Durant les premières années, les jeunes apprenties ne perçoivent aucun salaire.

Au début de la révolution industrielle, les enfants remplissent le rôle de force motrice. Dans les faïenceries à Mons, ils tournent les roues des tours. Dans les fabriques de ficelles à Termonde, ils tournent la roue du fileur.

Dans les fabriques de papier peint à Bruxelles, ils actionnent des leviers: « Tout l'appareil nécessaire à l'impression du papier ne constitue pas autre chose qu'un levier du second genre, c'est-à-dire que la résistance à vaincre se trouve entre le point d'appui et la puissance, mais bien plus rapprochée du premier que de la dernière. La puissance, c'est l'enfant qui, saisissant à pleines mains le bras du levier au-delà de la résistance, saute sur ce bras et lui imprime, en se courbant, tout le poids de son corps. »

(Enquête du 7 septembre 1843, sur la condition des classes ouvrières et sur le travail des enfants, t. 2, Bruxelles, 1847, p. 467).

M. Stessel

Le travail des enfants au 19^e siècle

51

Rapport de 1843 sur la nature des travaux imposés aux enfants

Les enfants sont astreints à des travaux qui excèdent leurs forces physiques et ruinent leur santé.

Ces tâches exigent une attention constante de leur part. Le risque d'accident est permanent: membres sectionnés ou broyés, fractures, brûlures profondes. La plupart des enfants accidentés demeurent handicapés pour la vie. Beaucoup souffrent aussi de déformations osseuses et de maladies pulmonaires.

Les rapports d'enquêtes relatifs à la condition des ouvriers qualifient les travaux confiés aux enfants, de légers. En fait, nombreux sont les enfants perpétuellement exposés à des accidents graves. Tel est le cas, par exemple, de ceux employés dans les filatures:

« Ils sont chargés de surveiller les fils, de rattacher ceux qui se rompent, de nettoyer les bobines, de ramener le coton qui s'échappe du ventilateur, au risque de se faire broyer les doigts et les mains par les rouages de la machine... Ces diverses occupations exigent de l'enfant une attention et une activité qui ne soient jamais interrompues, car le moteur est là qui les presse ».

(Enquête du 7 septembre 1843, t. 2, p. 329).

De tous les travaux imposés aux enfants, le hierchage dans les mines de charbon est sans nul doute le plus pénible et le plus inhumain. Le docteur Schoenfeld de Charleroi décrit de manière précise ce travail: « Dans un petit nombre de fosses de peu d'importance, appelées cayats, on emploie encore l'ancien mode de traînage. Ce mode, qui consiste à faire tirer par les enfants un traîneau sur lequel est placé beaucoup d'efforts pour vaincre la résistance que rencontre le traîneau.

A présent les enfants ne traînent plus dans les galeries; ils poussent devant eux de petits chariots (galiots) qui roulent sur des rails en fer. Une fille assez forte ou un fort ouvrier traîne le galiot qui est poussé par un enfant ou deux. Ce n'est que dans les galeries basses et étroites que les enfants traînent... Les enfants ont à lutter contre certains inconvénients hygiéniques d'une grande importance. Bien qu'ils se trouvent dans des conditions plus avantageuses, quant à l'air, que les ouvriers à la taille, les courants d'air ne sont pas assez divisés.

Ensuite l'enfant a à lutter contre les mauvais effets de la poussière du charbon, et il est certain que l'appareil respiratoire des ouvriers-enfants doit se ressentir d'une ventilation imparfaite. Cette poussière est souvent tellement forte qu'on est obligé d'arroser, surtout dans les mines de charbon pulvérulent. Dans les terrains humides qui se rencontrent assez fréquemment, ils sont au contraire exposés aux mauvais effets de l'humidité du sol ».

(Enquête du 7 septembre 1843, t. 3, p. 30).

M. Stessel

A lire:

J. Neuville,
La condition ouvrière au 19^e siècle,
t. 1, Bruxelles, 1976.

Groupe de charbonniers (Musée de Mariemont).



Albert d'Haenens

Un passé pour 10 millions de Belges



Bibliocassette 1
Vies quotidiennes

artis
HISTORIA